

WILDAF WEST AFRICA

Newsletter

Femmes, Droit & Développement en Afrique

N°25 – Janvier 2006

ÉDITORIAL

L'événement majeur de l'année 2005 pour les femmes africaines aura été sans conteste l'entrée en vigueur du protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique. C'est donc à juste titre qu'il a été marqué dans les pays par les féministes comme en témoignent « les nouvelles du réseau » et par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples lors de sa 38^{ème} session dont rend compte aussi ce 25^{ème} numéro de notre bulletin. À l'entrée en vigueur du protocole se sont ajoutés de nombreux autres indicateurs appelant à l'optimisme en ce qui concerne l'objectif d'égalité et de développement pour les femmes africaines. Il y a d'abord l'engagement de plus en plus accru des gouvernants et institutions interétatiques à poser des actes concrets susceptibles de promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes. Dans notre sous région de l'Afrique de l'Ouest, nous rendons compte ici de l'engagement de la CEDEAO dans ce sens. Il y a ensuite une prise de conscience et une mobilisation de plus en plus fortes des femmes qui s'organisent mieux, réfléchissent et posent des actes pour consolider leurs acquis, conquérir de nouveaux droits tout en anticipant sur les évolutions possibles de l'environnement national, régional et mondial. La tenue du 10^{ème} forum d'AWID, les nombreuses initiatives prises par des groupes de femmes au niveau mondial, régional et national telles que la campagne d'action pour la nomination d'une femme comme prochain secrétaire général des Nations Unies, celle pour la nomination de femmes juges à la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples, le programme « pourquoi pas une femme » en Côte d'Ivoire, que nous avons le plaisir de vous faire découvrir dans la présente parution, sont des illustrations parfaites de ce constat. Mais le chemin à parcourir reste encore long. Notre réseau est fier de continuer à apporter sa contribution en initiant ce début d'année, un nouveau programme triennal sur la participation des femmes à la gouvernance dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest avec l'appui financier de la Commission Européenne.

Je vous laisse plutôt découvrir tous ces sujets tout en n'oubliant pas tout de même de vous souhaiter une bonne année 2006. Avouez qu'elle commence plutôt sous de bonnes augures ! Une femme est pour la première fois investie dans les fonctions de présidente d'un État africain, après avoir remporté l'élection présidentielle de novembre 2005 au Liberia. Célébrez donc avec nous l'événement.

Kafui Adjmagbo-Johnson – Coordinatrice sous régionale

SOMMAIRE

AFRIQUE DE L'OUEST

- Bonne gouvernance et participation des femmes en Afrique de l'Ouest, un nouveau projet du WILDAF pour contribuer à l'atteinte des OMD.....3
- La CEDEAO s'implique dans la promotion et la protection des droits des femmes.....4
- Interview de Abdourhama A., Directrice de la Promotion de la Femme et point focal du Niger.....5
- « Pourquoi pas une femme » un programme de la CFELCI : Bodoua A. H. nous en dit davantage.....6
- Observatoire de la CEDEAO** : Le Secrétariat de la CEDEAO transformé en commission pour accélérer l'intégration8

AFRIQUE

- Suivi sur le protocole relatif aux droits de la femme.....2
- Akua KUENYEHIA (Ghana) réélue pour un 2^{ème} mandat comme juge à la CPI.....8
- Suivi du NEPAD..... 10
- Observatoire de l'Union Africaine** : Le Président Sassou Nguesso du Congo-Brazzaville nommé à la tête de l'Union Africaine, la 38^{ème} session de la CADHP : une session à inscrire en lettre d'or dans l'histoire de la lutte pour les droits humains en Afrique..... 10

INTERNATIONAL

- Échos du 10^{ème} forum international de AWID2
- Campagne d'action** : le prochain Secrétaire général des Nations Unies : le moment est venu de nommer une femme 11

Rubriques

- Femmes à l'honneur*3
- Des nouvelles du réseau*..... 8-9
- Financement*..... 12
- Brèves : Des nouvelles africaines et internationales* 13

Aussi disponible sur notre site

Web :

www.wildaf-ao.org

Échos du 10^{ème} forum international de l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID)

ÉVÈNEMENTS

La 50^{ème} session des Nations Unies sur la condition de la femme

Nous avons promis dans notre précédent numéro de revenir sur le 10^{ème} forum de AWID sur les droits de la femme et le développement tenu à Bangkok du 27 au 30 octobre 2005. Kafui Kuwonu, chargée de programme au WILDAF qui y a pris part nous fait ici un compte rendu plus détaillé du déroulement de ce forum.

Pendant les 4 jours, les participant-e-s à ce grand rendez-vous de féministes ont assisté à différents types d'activités que sont les plénières, les sessions thématiques et ateliers, les groupes de discussions, les caucus et les activités culturelles.

Les sessions plénières

Chaque journée débutait par une session plénière qui durait 2 heures. La plénière inaugurale du jeudi 27 octobre s'est donnée comme objectif de répondre aux questions : qu'avons-nous changé et pourquoi sommes-nous là ? On y a fait une rétrospective du chemin parcouru par les féministes du monde en termes d'échecs, de réussites et de perspectives pour les femmes dans leur quête d'un mieux-être pour un monde plus juste. Pour répondre à la question posée, six grandes raisons d'être ont été avancées. Il s'agit de :

Se servir du forum pour connecter de manière mondiale tous les mouvements de femmes et autres féministes. C'était un moment exceptionnel où des milliers de féministes venues de par le monde se sont rassemblées dans une même salle pour se parler et examiner comment tirer meilleur profit de ce monde de plus en plus hostile aux femmes.

Comprendre les changements que les féministes ont pu opérer. Les panélistes ont rappelé comment les attitudes, les concepts, les institutions ont changé. Les mouvements des femmes ont imprimé au monde une nouvelle vision et réalité : les femmes ont fait de l'espace privé une sphère publique amenant au grand jour les violations qu'elles subissaient et enduraient silencieusement auparavant, les

(suite à la page 4)

La session se tiendra du 27 février au 10 mars 2006 au siège des Nations Unies à New York. Les thèmes retenus pour cette année sont :

- Une participation accrue des femmes au développement : un environnement favorable pour atteindre l'égalité des hommes et des femmes et l'avancement des femmes, en prenant en compte entre autres, les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi;
- Egale participation des femmes et des hommes au processus de prise de décision à tous les niveaux.

En marge, plusieurs activités parallèles sont prévues par des ONG.

Visitez le site de la session (en anglais) :

www.un.org/womenwatch/daw/csw/50sess.htm

Protocole à la Charte Africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme

Dix sept (17) pays ont ratifié le Protocole et trente neuf (39) pays l'ont signé au 24 janvier 2006. Entrée en vigueur : 25 novembre 2005

AFRIQUE DE L'OUEST	AFRIQUE DE L'EST	AFRIQUE AUSTRALE	AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DU NORD
BÉNIN	COMORES	LESOTHO	Burundi	Algérie
Burkina Faso	DJIBOUTI	Mozambique	Congo	LIBYE
CAP VERT	Éthiopie	NAMIBIE	République dém. du Congo	
Côte d'Ivoire	Kenya	AFRIQUE DU SUD	Tchad	
GAMBIE	Madagascar	Zimbabwe	Guinée Équatoriale	
Ghana	Seychelles	Swaziland	Gabon	
Guinée	RWANDA	MALAWI		
Guinée Bissau	Tanzanie	Zambie		
Liberia	Ouganda			
MALI	Île Maurice			
MAURITANIE				
Niger				
NIGERIA				
SÉNÉGAL				
Sierra Leone				
TOGO				
14	10	7	6	2
Nombre d'États par région				
16	13	10	9	5
Pays qui ont ratifié par région				
8	3	5	0	1

Pour suivre la progression du nombre de pays qui signent et ratifient, rendez vous sur le site de l'Union Africaine à la section des **Documents officiels** et consultez la liste disponible en format PDF : www.africa-union.org

« Bonne gouvernance et participation des femmes en Afrique de l'Ouest », un nouveau projet du WILDAF pour contribuer à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement

Le bureau sous régional vient de signer un contrat de financement avec la Commission Européenne pour un projet portant sur « la bonne gouvernance et la participation des femmes ». Démarré ce début janvier, ce projet va durer trois ans et bénéficiera à 7 pays d'Afrique de l'Ouest notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Il vise globalement à contribuer à une participation effective des femmes à la gouvernance au niveau local et national. Spécifiquement, le projet a pour objectif de renforcer la capacité des femmes en milieu urbain et rural à influencer les décisions, politiques et programmes des pouvoirs publics en vue d'une meilleure prise en compte des droits humains fondamentaux des femmes et de l'égalité des sexes.

Pourquoi l'initiative d'un tel projet ?

L'ensemble des pays de la sous région s'est engagé au début des années 90 dans un processus de démocratisation caractérisé par l'adoption de nouvelles constitutions et lois instaurant le pluralisme politique, la décentralisation, la libéralisation de la vie associative et la reconnaissance de droits et de libertés individuelles. Les réformes ouvrent en principe la voie pour une large participation des citoyens, homme comme femme, à la gestion de la chose publique, un pré requis de la bonne gouvernance. Ainsi toutes les constitutions des pays concernés par le projet ont inscrit dans leur contenu le principe de l'égalité entre les sexes et interdisent la discrimination basée sur le sexe. De même, elles reconnaissent le droit de tous les citoyens de participer à la gestion de la chose publique. Les lois en matière de décentralisation autorisent de leur côté l'accès des femmes aux nouvelles structures décentralisées. Or selon les données de l'Union interparlementaire, la représentation des femmes dans les parlements en Afrique subsaharienne est de 11,3 % en 2000. Elle est estimée à 5 % au niveau de la gouvernance locale. En nombre plus important dans les associations et les organisations de la société civile, elles n'influencent pas pour autant les instances décisionnelles.

Les politiques, plans et programmes de développement adoptés au niveau national comme au niveau des structures décentralisées ne prennent pas réellement en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes malgré l'option souvent affichée pour l'intégration du genre dans les documents de planification. Cette absence d'attention effective pour les femmes se traduit également dans les budgets à travers lesquels il est difficile de constater la part qui est affectée à la satisfaction des besoins des femmes.

Des secteurs traditionnellement publics tels que celui de l'eau, de l'électricité et de la santé se retrouvent privatisés dans plusieurs pays. Il y prévaut une situation dans laquelle la satisfaction de besoins essentiels relevant des droits humains fondamentaux est confiée souvent à des acteurs privés qui opèrent selon une logique de profit. Les femmes de par leurs responsabilités familiales subissent principalement les conséquences de la privatisation et elles éprouvent des difficultés d'accès à l'eau, à la santé, à l'électricité, etc.

Dans l'ensemble des pays, les pouvoirs publics évoquent souvent les contraintes d'ordre budgétaires. La globalisation est aussi souvent indexée comme un facteur influençant négativement les possibilités de choix en faveur des femmes et la disponibilité des ressources à leur allouer. Cependant, il est évident qu'une redéfinition des priorités au moment de l'adoption des politiques et de la conception des programmes permettrait de mieux prendre en compte les points de vue, les besoins et les intérêts des femmes. Il est donc important à cet effet d'agir sur ceux qui sont actuellement présents dans les structures de prise de décisions.

Le renforcement de capacité se fera à travers deux stratégies dont la formation des organisations des droits des femmes en matière de décentralisation, du genre, des processus de budgétisation et d'analyse du budget, du lobbying et des techniques de négociation. La seconde stratégie sera basée sur le réseautage et l'échange d'information et de bonnes pratiques à tous les niveaux notamment local, national, sous régional, voire régional.

FEMMES À L'HONNEUR



Ellen Johnson Sirleaf, première femme élue à la tête d'un État africain

Élue le 08 novembre 2005 à 59,4 % des voix à l'issue des élections libres, transparentes et démocratiques, Ellen Johnson Sirleaf, première femme présidente du Liberia et en Afrique a prêté serment, le 16 janvier 2006 pour un mandat de 6 ans. Pour cet événement historique, plusieurs dirigeants africains ont fait le déplacement de Monrovia.

Âgée de 67 ans, Ellen Johnson Sirleaf est veuve et mère de 4 enfants. Elle a occupé de hautes fonctions aux Nations Unies, à la Banque Mondiale et dans des institutions financières privées. Elle a également été ministre des finances dans son pays à la fin des années 70.

Surnommée la « Dame de fer » pour sa forte personnalité, elle a promis lors de son investiture de rompre avec la corruption et de gouverner avec un esprit d'union nationale pour la reconstruction du Liberia, ce petit pays d'Afrique de l'Ouest ruiné par de longues années de guerre. Sous son administration, la corruption sera le principal ennemi public. « Nous l'affronterons et le combattons » a-t-elle déclaré. Elle s'est engagée à œuvrer à l'autonomisation et au renforcement des capacités des femmes, aussi qu'à défendre leurs droits. Elle a précisé dans ce sens qu'elle veillera à une application rigoureuse de la loi qui a été votée sur le viol.

Ellen Johnson Sirleaf est fortement soutenue par la communauté internationale notamment les Etats-Unis et la Commission Européenne mais aussi par les femmes libériennes et africaines. Ces dernières ont eu le privilège de dialoguer avec elle le samedi 14 janvier au cours d'un forum des femmes organisé pour célébrer son accession au pouvoir. Une forte délégation de représentantes d'organisations de femmes africaines parmi lesquelles Bineta Diop de Femmes, Africa Solidarité, Bisi Adeleye-Fayemi de African Women Development Fund, notre coordinatrice sous régionale, Kafui Adjamagbo-Johnson était présente à ce forum et à l'intronisation pour apporter leur soutien à celle qui par son élection marque le début d'une nouvelle ère pour les femmes africaines.

Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup de courage.

La CEDEAO s'implique dans la promotion et la protection des droits des femmes africaines

Du 06 au 8 décembre 2005 s'est tenu à Saly Portudal au Sénégal, un atelier relatif à l'intégration du genre dans le développement et les droits de la femme. L'initiative en a été prise par le Centre de la CEDEAO sur le développement du genre (CCDG) qui a invité à cette rencontre les points focaux genre des pays membres de la CEDEAO et les membres du Conseil Consultatif dudit centre. Les travaux devraient, entre autres, permettre d'harmoniser les conceptions et outils et renforcer la capacité des points focaux en matière de genre, de les former en droits des femmes et adopter un plan d'action pour l'intégration du genre et des droits des femmes dans les politiques et programmes de développement.

L'unanimité s'est faite sans difficulté sur la nécessité pour le Centre et les États, principalement les ministères chargés de la femme, d'inscrire désormais les droits des femmes au cœur de leur action.

Il a été constaté que tous les pays ont maintenant intégré le genre dans les documents de stratégie de lutte contre la pauvreté et ont une politique genre. Cependant, au titre de ce qui doit être fait, les participants ont reconnu que ces politiques doivent être révisés afin que l'approche droit y soit intégrée. La représentante du Mali a fait observer que ce processus de révision est en cours dans son pays avec l'appui de l'UNICEF.

Les participants ont en conséquence décidé, qu'en dehors de la CEDEF, le protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme en Afrique, ainsi que la déclaration solennelle sur l'égalité des hommes et des femmes en Afrique constitueront le socle de leurs actions.

Aussi ont-ils inscrits entre autres points dans leur plan d'action, le lobbying pour la ratification du protocole par les 8 pays de la sous région qui ne l'ont pas encore fait, l'initiation de comités de révision des textes législatifs en vue de l'harmonisation des lois nationales avec le protocole dans les pays où la ratification et le dépôt d'instrument de ratification sont déjà une réalité, la vulgarisation du protocole et la sensibilisation des populations à son contenu et celui de la Déclaration solennelle. La collaboration avec les structures de la société civile au niveau sous régional comme national pour la mise en œuvre de ce plan axé sur les droits humains des femmes a été également inscrite dans les documents de l'atelier comme étant une nécessité.

Soulignons que le CCDG a été mis en place à la 26^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Dakar en janvier 2003. Il a pour mission de tout mettre en œuvre pour créer un environnement favorable à l'épanouissement des femmes de la sous région. Pour ce faire, il devra mettre en chantier, développer, faciliter, coordonner et suivre des stratégies et programmes propres à assurer l'intégration des questions de genre dans les programmes de la Communauté.

Toutes nos félicitations au Centre et aux points focaux gouvernementaux genre pour avoir opté pour une vision qui, sans aucun doute, permettra de faire dans la sous région un grand bon en matière d'égalité de l'homme et de la femme et créera les conditions pour un développement durable. La société civile est, en ce qui la concerne, prête à collaborer avec les partenaires stratégiques en vue de la pleine régionalisation des droits des femmes d'Afrique de l'Ouest.

Bientôt, les documents de la réunion seront mis en ligne dans le site.

Echo du 10^{ème} forum international d'AWID

(suite de la page 2)

mécanismes pour l'égalité entre hommes et femmes qui ont été mis en place par les États, et des actions de formation initiées dans les universités et écoles en vue d'une meilleure prise en compte de la problématique genre. Les participants se sont rendus compte que l'exercice était nécessaire afin de se remémorer d'où le mouvement féministe vient pour avoir constamment à l'esprit là où il va.

Mieux comprendre comment le monde a changé autour de nous et les grands défis qui menacent les acquis et les gains de ces dernières décennies de lutte. La montée sans cesse croissante de la militarisation des États, le phénomène des grandes firmes qui veulent contrôler le monde, le fondamentalisme religieux et l'intégrisme sans cesse croissant, le manque de volonté réelle des gouvernants de promouvoir les droits des femmes, la pandémie du VIH/ SIDA ont été pointés du doigt par les panélistes pour montrer aux participants au forum combien grande est la menace qui pèse sur le mouvement féministe, remettant en cause les gains des dernières années. Les panélistes en ont conclu qu'il est nécessaire pour les femmes de se retrouver et d'élaborer de nouvelles stratégies et programmes d'actions.

Faire une introspection et prendre des responsabilités par rapport aux demandes des femmes. Comment les femmes vivent-elles ces changements chaque jour ? Telle est la grande question qui a été posée. Les femmes ont besoin d'y réfléchir mûrement afin de déconstruire et de repenser les structures qui les oppressent.

S'interroger sur comment les choses changent-elles ? Le changement passe-t-il par des actions telles que les mouvements populaires, la mise en place d'alliances stratégiques ou par la création d'un espace au sein des institutions publiques ? Voilà des interrogations, ont dit les panélistes, dont les réponses permettront d'affiner les analyses, résoudre les problèmes et créer le changement. Les femmes ont pour ce faire besoin de renforcer leurs capacités, en identifiant les besoins pour le changement.

(suite page 7)

Interview de Abdourhama Amina, Directrice de la Promotion de la femme et point focal genre du Niger

Cette interview a été accordée au WiLDAF/FeDDAF-AO lors de la réunion des points focaux genre des pays de la CEDEAO tenue du 06 au 08 décembre à Saly Portudal au Sénégal.

WiLDAF : Madame Abdourhama Amina bonjour!

Madame Abdou Amina : Bonjour !

WiLDAF : Le gouvernement du Niger à travers le ministère chargé de la femme a mené des actions de plaidoyer et sensibilisation dans la domaine des droits des femmes. De quoi s'agissait-il précisément ?

A A : Il s'agit de mener des actions de plaidoyer et de sensibilisation notamment pour créer un contexte socioculturel favorable au genre. Comme vous le savez, le Niger est un pays dont la population est à 98 % musulmane et beaucoup de religieux pensent que les questions de genre et d'égalité sont incompatibles avec l'islam. C'est pourquoi le Ministère en charge de la promotion de la femme a initié une série de trois ateliers gouvernemental, parlementaire et à l'endroit des cadres techniques et des membres de la société civile sur la thématique genre et islam.

WiLDAF : Quels étaient les arguments ressortis des débats, tendant à montrer que le genre n'est pas incompatible avec l'islam ?

A A : Les arguments tendent à démontrer que le genre n'est pas incompatible avec l'islam : le coran est un livre saint le plus « genre » en ce sens qu'à chaque fois qu'on parle de « musulmans » on fait allusion automatiquement aux musulmanes ; « croyants » et « croyantes », « hommes » et « femmes » etc. Le coran ne s'est jamais adressé à une catégorie de sexe sans se référer à l'autre. Et lorsqu'il s'agit de généraliser il parle des « humains ». Et Dieu a dit « le meilleur d'entre vous (homme et femme) sera celui qui le jour du jugement dernier ira au Paradis ». Il a été aussi dit dans une sourate que « la bénédiction du Bon Dieu descend » dans les foyers où on élève trois filles ce qui n'a pas été dit concernant les garçons.

Dieu a également dit en s'adressant aux hommes que « le meilleur d'entre vous sera celui qui aura été clément envers son épouse ... »

WiLDAF : Quel impact cette action a-t-elle eu ?

A A : L'impact de cette action gouvernementale s'observe à plusieurs niveaux :

- Au niveau des décideurs : on note l'engagement politique du Premier Ministre qui a demandé une large diffusion des débats.
- Les parlementaires se sont engagés à soutenir désormais les actions du Ministère en faveur de la femme et à mener eux-mêmes des actions de sensibilisation des populations.
- Les associations des religieux se sont engagées à faire la promotion des droits de la femme et à participer aux actions de vulgarisation des argumentaires élaborés sur genre et Islam.

WiLDAF : Peut-on penser que le contexte est favorable à la levée par le Niger des réserves émises sur la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des femmes ainsi qu'à la ratification par le Niger du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique ?

A A : On peut beaucoup espérer puisque le protocole est actuellement à l'agenda du gouvernement. Il sera discuté incessamment au Conseil des Ministres. Quant à la CEDEF, les argumentaires pour la levée des réserves sont élaborés, un plan d'action sur la mise en œuvre de la CEDEF a été élaboré et tous les textes internes contraires à la CEDEF ont été inventoriés en vue de leur harmonisation. Cependant ces différentes actions ont besoin pour réussir, non seulement du soutien politique au plus haut niveau mais aussi de l'apport de la société civile et du soutien des partenaires au développement.

WiLDAF : Je vous remercie madame.

DOCUMENTATION

« Où est l'argent pour les droits des femmes »

Evaluation des ressources et du rôle des donateurs dans la promotion des droits des femmes et le soutien aux organisations des droits des femmes

Un rapport de recherche-action de l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID)

Disponible (en PDF seulement) : www.awid.org/publications/money_summary_2005_fr.pdf

Guide sur le financement pour des projets en santé

Auteur: Coalition canadienne pour la recherche en santé mondiale

Guide sur les sources de financement pour des projets en matière de santé mondiale, dont les critères d'admissibilité, les procédures de demande et des renseignements sur les personnes-ressources. Vous pouvez examiner les sources en fonction de la date limite, du type de financement (financement de recherches ou développement de la capacité/formation), ou encore en fonction du nom du projet.

Guide : www.ccrsm.ca/default.cfm?lang=f&content=funding_roadmap&subnav=roadmap

Source : AWID Resource Net
Announcements Issue 295

« Relever le défi posé par le chômage et la pauvreté » Le Rapport Économique sur l'Afrique (REA) 2005

Publié par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), le rapport montre que, malgré une croissance économique record pour l'Afrique, la pauvreté s'aggrave.

Lire le rapport : www.uneca.org/fr/eca_programmes/policy_analysis/publications/REA_Overview_FR.pdf

Source : CEA Communiqué de Presse No. 21/2005, Addis-Abeba, 19 décembre 2005

« Pourquoi pas une femme ? » : un programme de la Coalition des Femmes Leaders de la Côte d'Ivoire (CFELCI) : BODOUA Affoua Hélène nous en dit davantage

Le WILDAF a rencontré madame Bodoua Affoua Hélène, membre de la Coalition, chargée des questions de Genre au Ministère de l'Intégration Africaine qui a bien voulu nous accorder cette interview lors de la rencontre des points focaux genre des pays de la CEDEAO tenue au Sénégal du 06 au 08 décembre 2005.

WILDAF : Madame, merci d'accepter notre interview. Les femmes ivoiriennes ont lancé une action dénommée « pourquoi pas une femme ». En quoi consiste cette action ? Quelle en est la genèse ?

B A H : Cette action dénommée « pourquoi pas une femme » répond à un souci de promouvoir la place de la femme dans les instances de prise de décision. Il s'agit à travers ce programme d'inciter les femmes à agir par elles mêmes pour être perçues autrement et être prises en compte. C'est un programme qui se veut un programme d'éveil des consciences, des jeunes, des enfants, mais surtout l'éveil des consciences des femmes elles-mêmes. Qu'elles se disent qu'elles ont un rôle à jouer, qu'elles ont quelque chose à apporter. Alors la Coalition des Femmes Leaders de la Côte d'Ivoire (CFELCI) ose proposer une alternative. C'est pourquoi ce programme se veut une grande campagne de sensibilisation des hommes, des femmes, des enfants sur la perception que chacun d'entre-nous a de la femme, du rôle qu'elle peut jouer dans notre vie de tous les jours, mais aussi dans la vie de la nation.

Du point de vue de la genèse, c'est un programme de la Coalition des Femmes Leaders de Côte d'Ivoire créé depuis avril 2003 après le déclenchement de la guerre parce que les femmes se sont senties un peu responsables de ce qui se passait. Il leur fallait dépasser leur appartenance politique pour essayer d'apporter quelque chose à la reconstruction de la nation. Nous avons eu l'avantage d'avoir été réunies à ce moment-là par la directrice du Centre Culturel Américain à l'époque, geste important parce qu'alors, la Côte d'Ivoire était tellement divisé qu'il aurait été difficile pour une femme ivoirienne de réunir toutes ces femmes autour d'une table.

La Coalition s'est dit qu'il fallait travailler là où se prennent les décisions (gouvernement, Assemblée Nationale, les Communes...), pour qu'à ces instances là, les femmes soient représentées. Mais aussi, qu'elles soient représentées dans le

monde économique et que leur travail soit pris en compte dans la comptabilité nationale.

WILDAF : Qu'elles sont les femmes ou organisations de femmes qui y sont impliquées ? A-t-il été possible de rassembler les femmes de toutes convictions politiques et conditions socio-économiques autour de cette action ?

B A H : La Coalition des Femmes Leaders de Côte d'Ivoire est une organisation nationale et non gouvernementale à sensibilité plurielle, regroupant des femmes leaders, motivées, disposées à œuvrer pour la promotion de la femme à tous les niveaux et dans les instances de décision étatiques, publiques et privées.

Oui, les femmes de toutes convictions politiques et conditions socio-économiques sont rassemblées autour de cette action (femmes de différentes organisations féminines, de différentes tendances politiques, épouses, mères, travailleuses, ménagères, PDG, cadres, ministres, parlementaires, religieuses...).

WILDAF : Qu'est-ce qui est prévu concrètement pour les prochaines échéances électorales ? Peut-on espérer une candidature féminine de poids soutenue par les femmes à l'élection présidentielle ?

B A H : Ce qui est prévu pour les prochaines échéances électorales, c'est de sensibiliser les femmes pour qu'elles s'investissent en politique car souvent

elles ne le font pas parce qu'elles n'osent pas.

Elles n'ont pas suffisamment confiance en elles. Le programme veut donner confiance aux femmes de deux manières :

- organisation d'une tournée des partis politiques pour les inciter à insérer dans leurs statuts, un article soit pour la parité, soit pour les quotas pour indiquer aux femmes qu'ils comptent sur elles et qu'ils veulent leur accorder une place particulière ;
- demander aux partis politiques de faire confiance aux femmes puisqu'il faut briser la résistance, briser la méfiance. De faire appel à candidature au moment des élections en demandant aux femmes et aux hommes, qui veulent se présenter, de le faire ouvertement afin de donner la chance aux femmes d'exprimer leurs ambitions et que le parti fasse son choix ;
- la formation de 200 femmes (femmes pour gagner, femmes pour apporter le changement politique) à travers le pays et dans cinq régions de la Côte d'Ivoire (Nord, Sud, Est, Ouest, Centre) afin de leur donner les armes pour rivaliser avec les hommes.

Nous voulons que les femmes qui se présentent apportent quelque chose de nouveau notamment :

- dans leur manière de faire la campagne (campagne bâtie sur la vérité, l'éthique) ;
- avoir un programme et s'en tenir. Elles devront véhiculer les problèmes de société qu'elles vont défendre à l'Assemblée Nationale, par exemple, pour que les lois qui vont être votées tiennent compte des aspirations des femmes de la base. En d'autres termes, « je me bats pour défendre mon parti, mais je me bats également pour défendre la cause des femmes et donc j'élabore un programme ».

(suite page 7)

Vous êtes membre du réseau WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest et désirez faire connaître vos activités? Vos réalisations? Votre association?

Faites nous parvenir votre texte (court ou long, peu importe ; c'est le contenu qui compte !) par courrier électronique. **La date limite de dépôt des textes est la suivante : 1 mars 2006 (parution avril 2006).**

Qui lit le Newsletter ? Le WILDAF West Africa Newsletter est diffusé aux membres du WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest dans huit pays de la sous-région, à nos partenaires en Afrique, Europe, dans les pays scandinaves et en Amérique MAIS AUSSI aux magistrats, avocats, policiers, médecins, chef religieux et traditionnels. FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

info@wildaf-ao.org

« Pourquoi pas une femme ? » en Côte d'Ivoire

(suite de la page 6)

Le programme vise toutes les élections. Mais par rapport aux contraintes de budget, le programme vise spécialement les législatives et les municipales et plus tard les Conseils Généraux. Mais s'il y a des femmes qui veulent se présenter aux présidentielles, le programme va les soutenir. Le programme vise un pourcentage de 30 à 50 % de femmes au gouvernement et dans toutes les institutions.

WILDAF : Les femmes ivoiriennes se sentent-elles aussi concernées par le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme ? À quand sa ratification par la Côte d'Ivoire et que font les femmes dans ce sens ?

B A H : Absolument, les femmes ivoiriennes se sentent concernées par le Protocole relatif aux droits de la femme dans la mesure où la Côte d'Ivoire a adhéré à la Charte et surtout dans la partie consacrée aux droits de la femme. La Côte d'Ivoire sait que le Protocole est entrée en vigueur depuis le début du mois de décembre 2005. Nous sommes obligée de la ratifier et cette action est en cours.

WILDAF : Je vous remercie.

Les violences faites
aux femmes sont
des violences faites
à la société.

Création à Bamako d'un prix francophone de la Démocratie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a annoncé mardi 10 novembre 2005 à Bamako la création d'un Prix francophone de la Démocratie, des droits de l'homme et de la paix.

Article :

www.democratie.francophonie.org/article.php3?id_article=1501?id_rubrique=72

Échos du 10^{ème} forum international d'AWID

(suite de la page 4)

La dernière raison d'être du forum est enfin de réanimer et revitaliser l'espoir et l'espérance de voir un monde où les rêves des femmes prendront pleinement corps.

Alors que les deux plénières du vendredi 28 et du samedi 29 octobre ont abordé la même question à savoir quel changement autour de nous ? Celle du samedi continuant à réfléchir sur la question de la veille, est allée plus loin en mettant l'accent sur comment nous les activistes devrions changer et ce que nous pouvons faire pour apporter le changement. En effet, face à la montée de l'intégrisme et du fondamentalisme religieux, au fossé qui se creuse toujours davantage entre les pauvres et les nantis, face à l'essor des technologies biomédicales et les impacts sur les droits de la personne, les panélistes se sont demandés si les changements sont inévitables et si le futur est prédéterminé. Elles ont conduit les discussions autour de comment préserver les acquis, influencer sur la marche du monde et faire admettre les nouvelles identités, combattre les inégalités structurelles et systémiques du niveau domestique au niveau mondial et infléchir les politiques des gouvernements et des organismes internationaux comme l'ONU ? Malgré tous ces changements autour de nous en terme de menaces et d'opportunité, la session s'est conclue sur une note positive : le changement est possible non pas au détriment des femmes mais à leur profit si elles sont éveillées et prêtes à saisir toutes les opportunités pour agir.

La plénière de clôture a procédé à un récapitulatif. Elle a donné l'occasion aux participantes de dire ce qu'elles ont tiré de cette rencontre et a fait le point sur les actions menées. Elle a en outre dessiné les grandes directions et orientations du mouvement féministe pour l'avenir. Comme l'a dit Lisa VeneKlasen, une féministe américaine et une des panélistes ayant tiré les conclusions du Forum, le changement n'est pas linéaire mais dynamique, il est parfois chaotique, confus et désordonné mais négociable. Il est également éphémère, intermittent mais surtout non permanent. Pour ces raisons, les femmes ont besoin d'être éveillées, prêtes à saisir toutes les opportunités, à partager leurs analyses de la réalité au plan national, régional et international et à impliquer toutes les couches de la société, jeunes et moins jeunes. Les femmes ne doivent pas être ignorantes des discussions qui se mènent autour de l'avenir de notre planète. Elles doivent exiger d'être là où des discussions se mènent sur des questions technologiques, scientifiques et monétaires plutôt que d'être des réactionnaires une fois que les changements ont lieu.

Pendant les quatre jours qu'a duré le Forum, tout a été mis en œuvre afin que toutes et tous partent avec une nouvelle confiance en soi qui permet de croire au changement malgré l'adversité du monde qui environne les femmes. Les plénières étaient des réussites au regard de la personnalité des différentes panélistes mais aussi de leur conception et organisation. Des effets visuels, photos, vidéo, spectacles accrochaient l'attention. Cela donna aussi lieu à des témoignages poignants tels que l'affirmation de l'identité sexuelle de certaines intervenantes ou de l'activisme des femmes en rose qui combattent la politique de Bush au USA.

Le WILDAF/FeDDAF-Afrique de l'Ouest au CSW 2006

Le WILDAF/FeDDAF-Afrique de l'Ouest sera présent à la 50^{ème} session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme. Il organisera en marge de la session deux ateliers dont l'un sur la bonne gouvernance et la participation des femmes et l'autre sur le suivi de Beijing + 10 et le protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique.

Activités et délégation à la 49^{ème} session : www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=435

Déclaration lors de la 48^{ème} session : www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=238



Le Secrétariat de la CEDEAO transformé en commission pour accélérer l'intégration

Le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO sera transformé en commission. C'est l'une des principales recommandations que le Conseil des Ministres a soumis aux Chefs d'État et de Gouvernement de l'institution sous régionale lors du 29^{ème} sommet.

Ce changement a pour objectif de favoriser l'amélioration des performances de la Communauté, d'accroître l'efficacité de l'exécutif et de contribuer ainsi à l'accélération du processus d'intégration.

Lors de la cérémonie d'ouverture du Conseil des Ministres de la CEDEAO, le Secrétaire Exécutif, le Dr. Mohamed Ibn Chambas, a exprimé sa conviction que pour gagner la lutte contre la pauvreté, l'Afrique de l'Ouest devait privilégier la dimension de l'approche régionale dans l'élaboration des programmes nationaux dans les domaines de la paix et de la sécurité régionale ainsi que dans ses relations avec les partenaires au développement.

Lire le communiqué :

news.ecowas.int/fr/presseshow.php?nb=5&lang=fr&annee=2006

Source : CEDEAO Communiqué N°3/2006 - 11/01/06

Akua KUENYEHIA (Ghana) réélue pour un deuxième mandat comme juge à la Cour Pénale Internationale

Les élections se sont déroulées lors de la reprise de la quatrième session de l'Assemblée des États Parties, qui s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies les 26 et 27 janvier 2006. Mme Kuenyehia est membre du WILDAF-Ghana et elle continue son implication dans le réseau.

Questionnaire envoyé aux candidat-e-s par la Coalition pour une CPI :

www.iccnw.org/buildingthecourtnew/issues_campaigns/electionjudges/CICCCQuestionnaireICCcandidates_fr.pdf

Réponses de A. Kuenyehia (anglais) :

www.iccnw.org/buildingthecourtnew/issues_campaigns/electionjudges/CICCCQuestionnaireAkuaKuenyehiaGhanaReply.pdf

WILDAF avait rencontré Mme Kuenyehia lors de sa première nomination. Consultez l'entrevue qu'elle nous avait accordé dans le site à : www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=745

Qu'est-ce que la CPI ? : www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=550

Cour Pénale Internationale : www.icc-cpi.int

Coalition pour la CPI : www.iccnw.org/index.html

Article relié : www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=745

DES NOUVELLES DU RÉSEAU

Actualité oblige, les nouvelles de nos réseaux font surtout écho de la campagne annuelle mondiale de 16 jours contre les violences faites aux femmes. Les thèmes de la campagne ont été choisis en fonction des aspects les plus récurrents de la violence dans chacun des pays. Il est à signaler que la particularité de la campagne de cette année est que son démarrage coïncide fort heureusement avec un événement historique dans la lutte des femmes africaines pour l'égalité. Il s'agit de l'entrée en vigueur du protocole à la Charte africaine relatif aux droits des femmes. Certains de nos réseaux nationaux en plus des activités de la campagne ont tenu à célébrer cet événement. C'est le cas des réseaux au Bénin, au Sénégal et au Togo.

BENIN : Au cours de la campagne 2005, le réseau a rediffusé les spots sur les violences faites aux femmes. Pendant quinze jours, les spots sont passés aux heures de grande écoute sur la télévision nationale du Bénin.

Cette période a également été marquée par des activités sur le protocole relatif aux droits des femmes, plus précisément sur son entrée en vigueur. Des banderoles annonçant l'entrée en vigueur du protocole et la victoire des femmes pour toutes les actions menées dans ce sens ont été apposées dans les endroits stratégiques de la ville de Cotonou.

GHANA : Afin d'accélérer le processus de vote du projet de lois sur les violences domestiques contre les femmes, le réseau a organisé différentes activités de sensibilisation sur les conséquences de ces violences sur la vie des femmes ainsi que les effets néfastes sur l'économie nationale. À cet effet, le 25 novembre 2005 un projet intitulé " Faces of Violence " fut réalisé par l'organisation. Le projet a consisté à habiller 13 femmes en robes de mariage et à les placer aux points stratégiques de la capitale Accra. Elles portaient de faux pansements sur différentes parties de leurs corps pour symboliser les cas de violence dans les ménages ou dans les familles.

En outre, le réseau a fait une collection de photos de cas graves de violences domestiques dont l'exposition au "British Council" a été marquée par une conférence à laquelle différentes personnalités politiques étaient présentes. On notait également la participation des membres d'autres organisations de défense des droits de la femme au Ghana. L'objectif de la conférence était de permettre au public de saisir la gravité de la question des violences conjugales. À travers l'exposition des photos choquantes, le WILDAF voulait obtenir le soutien de la population ghanéenne autour du projet de loi sur les violences domestiques. Cette action a connu une large couverture médiatique.

À l'intérieur du pays, diverses activités ont également été organisées pour marquer les 16 jours de campagne contre les violences faites aux femmes. Le 9 décembre à Takoradi dans l'ouest du pays s'est tenu un atelier sur le projet de loi sur les violences domestiques pour le personnel des médias de masse. À Durba Mpohor, dans la circonscription de Wassa, un atelier fut organisé sur la violence contre les femmes et les enfants.

Projet de loi de lutte contre la violence domestique : www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=482

TOGO : le réseau a reconduit, dans le cadre de la campagne annuelle de lutte contre les violences faites aux femmes, le thème de l'édition 2004 sur « les fistules et le mariage précoce », un sujet jusque-là jugé tabou en matière de violence à l'égard des femmes. Pourquoi avoir reconduit ce thème ? À la suite de la campagne de 2004, les populations surtout celles des zones les plus touchées par le phénomène notamment la population de Dapaong, ont manifesté leur souhait de voir le WILDAF/FeDDAF-TOGO reprendre ce thème pour 2005 en vue de toucher plus de gens et d'approfondir les débats. Beaucoup d'activités ont été menées à cet effet grâce au financement du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Elles ont porté sur la reproduction des dépliantes et des notes d'information sur les fistules et le mariage précoce, le lancement officiel de la campagne à Lomé, l'organisation d'émissions radiophoniques à raison de dix (10) à l'intérieur du pays et cinq (5) à Lomé, la capitale togolaise.

(suite p.9)

DES NOUVELLES DU RÉSEAU

(Suite de la page 8)

Les dépliants produits ainsi qu'un dossier d'information sur les fistules et le mariage précoce ont été mis à la disposition de la population à travers les membres du réseau et les parajuristes. Ces deux documents ont été utilisés par les animateurs pour préparer leurs émissions radiophoniques. Certains médias ont procédé à son exploitation en langue locale. Le calendrier 2006 a été confectionné avec des messages sur le mariage précoce et les fistules.

La cérémonie du lancement officiel de la campagne à Lomé s'est déroulée le 25 novembre sous la présidence effective de la Ministre de la Population, des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine et en présence des invités parmi lesquels le représentant de l'UNFPA, Mr FANIDJI, la Coordinatrice du bureau sous régional d'Afrique de l'Ouest du WILDAF/FeDDAF, Mme ADJAMAGBO-JOHNSON, la représentante de la Ministre des Droits de l'Homme, de la Démocratie et de la Réconciliation, des membres du réseaux ainsi que des représentantes de diverses ONG. Plusieurs discours ont été prononcés au cours de la cérémonie.

Dans son mot de bienvenue, Mme EDORH, Présidente de WILDAF/FeDDAF-TOGO, a tout d'abord salué l'entrée en vigueur en ce jour même du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique. La nouvelle fut accueillie par l'assistance par des applaudissements nourris d'autant plus que cette mise en œuvre offre désormais un cadre juridique de référence pour une lutte plus efficace contre les violences faites aux femmes. Après une brève présentation du réseau au TOGO, elle a précisé les raisons qui l'ont amené à reconduire le thème de l'année passée et a donné une brève explication sur les fistules. Elle a, en outre, réaffirmé le désir du réseau de faire connaître cette infirmité dans les coins les plus reculés du pays par le biais des parajuristes et des membres du réseau qui seront formés lors d'un atelier qui sera organisé dans le cadre de la campagne à Dapaong en vue d'une meilleure prise en charge des victimes qui peuvent par le traitement retrouver une vie sociale et sexuelle normale. Elle a également insisté sur la nécessité de la mobilisation des femmes contre le mariage précoce. Pour terminer, elle a adressé ses remerciements à Mme la Ministre qui a bien voulu présider elle-même la cérémonie de lancement et surtout à l'UNFPA pour son appui financier à la réalisation de cette campagne.

Prenant à son tour la parole, l'assistant au représentant de l'UNFP a expliqué de façon claire ce que sont les fistules et a fait remarquer que pour mettre fin à la souffrance muette des fistuleuses, trois stratégies sont à adopter, à savoir prévenir, guérir et redonner de l'espoir. Pour terminer, il a félicité le réseau pour avoir continué de se mobiliser contre cette infirmité et de redonner de l'espoir aux femmes qui en sont atteintes. Ses remerciements sont allés aussi au gouvernement togolais, surtout à travers la Ministre de la Population, des Affaires Sociales et de la

Promotion Féminine et la Ministre de la Santé qui ne ménagent aucun effort pour éradiquer ce mal du Togo. En effet depuis 2003, une étude pour connaître l'incidence de ce fléau dans le pays a été initiée, suivi en 2004 d'une autre en vue d'évaluer la capacité des structures sanitaires à offrir le traitement aux fistuleuses pour mieux préparer une réponse nationale. Les résultats de cette étude sont en cours d'analyse et seront bientôt disponibles. Il a réitéré la disponibilité toute entière de l'UNFPA pour mener avec le gouvernement togolais, les ONG et les communautés, la lutte pour l'éradication des fistules obstétricales dans tout le pays.

La Ministre de la Population, des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine a précisé que des lois ont été adoptées en matière de violences faites aux femmes et qu'une réforme du Code des Personnes et de la Famille est en cours afin d'amender les dispositions désavantageuses mais aussi de bannir toute discrimination à l'égard des femmes. Elle a félicité le WILDAF-TOGO pour les efforts qu'elle déploie en vue de donner d'une part de l'espoir aux femmes fistulées afin qu'elles puissent avoir une vie sexuelle et sociale normale et d'autre part d'éradiquer le mariage précoce de notre société.

S'agissant des émissions, elles ont été faites sur les médias d'Etat et surtout privés sur toute l'étendue du territoire pour expliquer ce que sont les fistules et le mariage précoce, montrer les dangers qu'encourent les victimes du mariage précoce sur le plan physique et psychologique et expliquer aux communautés les méfaits de ces mariages, expliquer les conséquences psychologiques sur les femmes atteintes de fistules et enfin déculpabiliser les malades et les inciter à réagir en se faisant soigner.

À Dapaong, un atelier de formation a été organisé les 12 et 13 décembre. L'atelier a rassemblé quinze personnes choisies parmi les parajuristes et les membres d'ONG de développement reconnus pour leur dévouement à la cause de la femme et surtout à l'épanouissement physique et morale de celles-ci. L'objectif de cet atelier était de contribuer à une meilleure prise en charge des femmes victimes de fistules en vue de leur guérison et de leur réinsertion sociale. Les participants serviront de relais afin que le message puisse parvenir aux populations des villages les plus reculés.

SENEGAL : À l'instar des autres pays, le WILDAF/FeDDAF Sénégal a dans le cadre de la campagne contre les violences faites saisi l'opportunité pour célébrer l'entrée en vigueur du protocole. Une grande rencontre a été organisée avec la presse en collaboration avec l'Association des femmes juristes du Sénégal et la Coalition des organisations de défense des droits de la femme sous la présidence effective de Madame La Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social du Sénégal. Plusieurs interviews ont été accordées aux organes de presse qui ont répondu massivement à l'invitation du réseau et la manifestation a été relayée par la télévision nationale du Sénégal.

Le 6^{ème} Sommet de l'Union Africaine (UA) tenu à Khartoum au Soudan les 23 et 24 janvier a finalement désigné le Président Sasso Nguesso du Congo-Brazzaville à la tête de cette institution pour 2006.

Le Soudan qui a vu refuser sa candidature pour cette année a néanmoins pu obtenir l'assurance de présider l'UA en 2007.

Protocole au traité instituant la Communauté Économique Africaine relatif au Parlement Panafricain

Aucune nouvelle ratification (46 ratifications) depuis l'inauguration du Parlement le 18 mars 2004. Il est en vigueur depuis le 14 décembre 2003.

Protocole relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité en Afrique

Djibouti a ratifié le 7 novembre 2005 totalisant ainsi 40 dépôts des instruments de ratification. Le Cap Vert, l'Érythrée, et la Tunisie n'ont pas encore signé. Il est en vigueur depuis le 26 décembre 2003.

Protocole relatif à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

La Mauritanie a ratifié au 14 décembre 2005 pour un total de 22 États. Il est en vigueur depuis le 25 janvier 2004.

Protocole de la Cour de justice de l'UA

Le Soudan a ratifié le 21 janvier 2006. Il y a donc 9 sur 53 États qui adhèrent au Protocole et 37 l'ont signé.

Union Africaine : www.africa-union.org

SUIVI du NEPAD

Olusegun Obasanjo estime que le NEPAD est sur la voie du progrès

Le président nigérian Olusegun Obasanjo s'est félicité dimanche à Khartoum des "importants progrès" accomplis depuis sa création par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), un programme économique et politique de l'Union africaine (UA).

M. Obasanjo, qui préside « ... » le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a indiqué qu'au cours des dix-huit mois écoulés, le continent a beaucoup progressé en matière de paix et de sécurité.

Lire l'article :

www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_depeche.asp?art_cle=PAN60026olusesrqorp0

La 38^{ème} session de la CADHP : une session à inscrire en lettre d'or dans l'histoire de la lutte pour les droits humains en Afrique

Du 21 au 25 novembre 2005, le bureau sous régional du WiLDAF/FeDDAF en Afrique de l'Ouest a pris part à la 38^{ème} session de la Commission Africaine qui a été précédée du forum des ONG tenu du 18 au 20 novembre à l'Hôtel Kairaba Beach à Banjul en Gambie.

En dehors des questions habituelles traitées lors d'une session ordinaire, la 38^{ème} a été marquée entre autres événements importants par la célébration de l'entrée en vigueur du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique et l'entrée en fonctions de nouveaux Commissaires dont Reine ALAPINI-GANSOU, avocate de son état et secrétaire générale du WiLDAF/FeDDAF-Bénin.

En effet, la période de la tenue de la session a coïncidé avec la date d'entrée en vigueur du protocole relatif aux droits des femmes. Le WiLDAF/FeDDAF-Afrique de l'Ouest avec le Centre Africain pour la Démocratie et les Etudes des Droits de l'Homme de Banjul ont saisi cette opportunité pour obtenir de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples que soit célébrée officiellement l'entrée en vigueur du protocole. La session du 25 novembre au matin a été consacrée à une cérémonie officielle qui a connu la participation des délégués, observateurs mais aussi la présence des autorités administratives et politiques de même que celle des organisations de la société civile de la Gambie.

Ce fut une cérémonie solennelle riche en couleurs et en événements. Il convient de rappeler que la célébration du protocole coïncidait ce 25 novembre avec le début de la campagne des 16 jours sur les violences faites aux femmes et ceci donna l'opportunité aux représentantes des organisations féminines gambiennes, à travers des poèmes et témoignages de partager le vécu quotidien des femmes et des expériences réussies de lutte contre les violences faites aux femmes. Des discours et allocutions furent également prononcés à l'occasion. Beaucoup de personnes prirent la parole pour célébrer le protocole.

Parmi ces personnes figurent la représentante du WiLDAF Afrique de l'Ouest à la session. C'était pour elle l'occasion de remercier toutes les femmes et hommes qui ont accompagné le processus d'élaboration, d'adoption et de ratification du protocole. Elle a salué leur ténacité et endurance, leur foi en un futur meilleur et surtout leur soutien multiforme qui ont permis d'atteindre le résultat célébré en ce jour là. Elle n'a pas oublié de rendre hommage aux partenaires financiers qui ont apporté leur appui au processus ainsi qu'aux deux rapporteuses spéciales sur les droits des femmes en Afrique qui se sont succédées et ont porté le projet de protocole. À travers elles, elle a exprimé la reconnaissance du WiLDAF à la Commission Africaine pour avoir joué un rôle clé dans le processus. Pour finir, elle en a appelé à tous et toutes de continuer la mobilisation pour faire de cet instrument un véritable outil de promotion des droits des femmes sur notre continent en s'assurant que tous les 53 Etats Africains ratifient et mettent en œuvre le protocole.

La 38^{ème} session a pris fin quelques jours plus tard et a enregistré la nomination de la Commissaire Reine ALAPINI-GANSOU comme rapporteure spéciale sur les défenseurs des Droits de l'Homme en Afrique.

Lire le communiqué final de la session : www.achpr.org/francais/communiques/communique38_fr.html

ÉVÉNEMENTS

La 39^{ème} session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples est prévue à Banjul en Gambie du 09 au 23 mai 2006.

AU NATIONS UNIES Le Comité sur les Droits de l'Homme

La 86^{ème} session se tiendra du 13 mars au 31 mars 2006 à New York. La République démocratique du Congo y sera en examen.

Comité contre la torture

36^{ème} session : 1-19 mai 2006

Lieu : Genève, Suisse

Conclusion du comité sur le Togo.

Comité sur les droits des enfants

42^{ème} session : 15 mai au 2 juin 2006

Lieu : Genève, Suisse

Examen du 2^{ème} rapport de la Tanzanie.

Symposium international sur la formation et la recherche en sciences de la population pour le développement de l'Afrique : enjeux et défis

Il sera organisé par l'Institut de formation et de recherche démographique (IFORD), un organisme inter-Etats, à Yaoundé au Cameroun du 23 au 26 mai 2006.

L'objectif principal du Symposium est de fournir des éléments de réflexion à prendre en considération dans l'élaboration du plan stratégique de l'IFORD. Ce faisant, il vise à contribuer à l'amélioration de la formation des cadres africains en sciences de la population ainsi qu'au renforcement de la recherche démographique en Afrique.

Pour plus d'information :

www.iford-cm.org/depliant_SYMPOSIUM2.pdf

2^{ème} conférence africaine sur les droits et la santé sexuels : "Sexualité, économie et développement en Afrique" du 19-21 juin 2006

Organisée par le bureau régional pour l'Afrique de la Planned Parenthood Federation of America-International et l'African Federation for Sexual Health and Right, la conférence veut donner aux participant-e-s l'occasion de discuter des questions de sexualité, de santé sexuelle et de droits sexuels, de partager des expériences et les programmes d'innovation, de créer des alliances et de construire des réseaux, enfin, de diffuser les résultats des recherches sur les questions actuelles et émergentes dans le domaine de la sexualité en Afrique.

Pour plus d'informations, contactez :

Africa Regional Office,

Tél : +254.20.272.704.952

Courriel : conference@ppfa.or.ke

Source : AWID Carrefour - Vol.5 - N°3 - 17/01/06

CAMPAGNE D'ACTION

Le prochain Secrétaire général des Nations Unies : le moment est venu de nommer une femme

1945 à 2006 : 3 européens, 2 africains, 1 latino-américain, 1 asiatique, 0 femme

Depuis soixante ans qu'existent les Nations Unies, aucune femme n'a jamais été élue aux fonctions de Secrétaire général, en dépit d'un grand nombre de candidates qualifiées. Les femmes sont sous représentées dans les effectifs de l'organisation, pour ne rien dire des échelons supérieurs. Le 30 juin 2005, les femmes n'occupaient que 37,1 % des fonctions spécialisées et au-delà, et seuls 16,2 % des sous-secrétaires généraux étaient des femmes. Dans le monde entier, l'inégalité d'accès des femmes aux postes de décision compromet les progrès vers la réalisation de l'ensemble des objectifs des Nations Unies, y compris l'égalité, le développement et la paix.

L'élection d'un nouveau Secrétaire général des Nations Unies aura lieu en 2006, lorsque le mandat de l'actuel titulaire de la fonction, Kofi Annan, arrivera à échéance. La tradition veut que le poste de Secrétaire général soit attribué par rotation à des représentants de régions différentes, pour que chaque continent ait son « tour ». Mais les femmes n'ont jamais eu leur « tour », et il y a, partout dans le monde, de nombreuses femmes qualifiées capables d'exercer les fonctions de Secrétaire générale.

Lire l'article intégral et les actions recommandées sur :

www.equalitynow.org/french/actions/action_1102_fr.html

RESSOURCES

Les femmes dans l'économie solidaire

Le chantier Femmes et économie solidaire de l'Alliance pour un Monde responsable, pluriel et solidaire pose la question de repenser tant l'économie capitaliste que solidaire sous le prisme de la théorie féministe.

Lire le document intégral :
vision.socioeco.org/fr/documents/pdf/nobre_fr.pdf.

Source : AWID Carrefour Vol.5 N°3
17/01/06

L'Afrique et le cycle de Doha : Un combat pour la sauvegarde du développement

A cause de règles commerciales
injustes et de la chute des cours

d'échange et des matières premières, l'Afrique souffre de pertes des termes d'une marginalisation croissante. Dix ans après le Cycle d'Uruguay, le continent le plus pauvre de la planète, qui ne capte qu'un seul pourcent du commerce mondial, risque de perdre encore plus gros, en dépit des promesses d'un cycle de « développement » de négociations commerciales. Il s'agirait d'une immense injustice. Un nouveau cycle ne peut et ne doit pas être entamé sans l'assurance de gains substantiels pour l'Afrique.

Accéder au document intégral :

www.oxfam.org/fr/files/bp80_africa_doha_fr.pdf/download

FINANCEMENT

Bourse des Leaders Indigène (BLI)

Le programme crée des opportunités éducatives pour les femmes autour du monde qui sont militantes, organisatrices ou leaders dans leurs communautés qui peuvent démontrer un besoin d'aide financière. Avec son programme de bourse pour étudiantes qui étudient les droits humains, le développement durable ou la santé publique au niveau maîtrise, DESS ou DEA, la BLI investit dans les femmes pour qu'elles puissent occuper des positions de direction dans leurs communautés respectives.

Échéance pour soumettre une demande :
26 mars 2006

Plus d'information :
www.nativeleaders.org/french.html

Le formulaire d'application en format DOC est accessible :
www.nativeleaders.org/preapp/french_preapp.doc

DOCUMENTATION

Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous 2006 : L'alphabétisation, un enjeu vital

Cette quatrième édition du rapport annuel sur le suivi de l'éducation pour tous (EPT) met l'accent sur l'alphabétisation, l'aspect trop négligé par les politiques nationales et internationale, laissant pour compte des centaines de millions d'adultes et freinant les progrès vers les six objectifs de l'Éducation pour tous et la réduction de la pauvreté.

Le but essentiel du rapport annuel est de fournir les informations nécessaires à la définition de politiques et d'inciter à un plus grand engagement politique en faveur de l'éducation pour tous. Il veut également contribuer à responsabiliser toutes les parties quant aux promesses qu'elles ont faites en 2000. Ce document s'adresse aux décideurs – à l'échelle nationale et internationale – et, plus largement, à tous ceux qui sont engagés dans la promotion du droit à une éducation de qualité : les enseignants, les groupes de la société civile, les ONG et la communauté internationale.

Rapport intégral en anglais :
portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=43283&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Résumé en français en PDF :
www.unesco.org/education/GMR2006/sunmary_fr.pdf

Women 2000 and Beyond: Gender equality and empowerment of women through ICT

Ce document est une publication de la Division des Nations Unies pour l'avancement de la Femme. Il vise à promouvoir les objectifs de la Déclaration et de la Plateforme d'Action de Beijing.

Disponible uniquement en anglais (pdf) :
www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000-09.05-ict-e.pdf

Sexospécificité, femmes et santé : prendre en compte la dimension sexospécifique dans les politiques et les programmes de l'OMS

Un rapport du Secrétariat de l'Organisation Mondiale de la Santé publié en mai 2005.

Lire l'intégralité du rapport :
www.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB116/B116_13-fr.pdf

Prendre également connaissance de leur rapport annuel 2005 sur la santé dans le monde : **Donnons sa chance à chaque mère et à chaque enfant.**

Rapport :
www.who.int/whr/2005/fr/index.html



Candidatures demandées pour le prix sur les droits humains Perdita Huston 2006

Perdita Huston (1936-2001), auteur et journaliste, a dédié sa vie pour donner une voie aux femmes des pays en développement. Le prix sur les droits humains Perdita Huston a été mis sur pied en reconnaissance du travail réalisé par Perdita Huston et pour reconnaître la vie et le travail d'autres personnes qui sont de réels défenseurs des droits des femmes.

Le prix 2006 sera de US\$10,000.

Les candidatures doivent parvenir au Secrétariat du prix pas plus tard que le 22 février 2006.

Consultez le site pour les critères de sélection :
www.perditahustonaward.com/default.htm

Les candidatures peuvent être envoyées par E-mail : contact@perditahustonaward.com, ou postées à :

Perdita Huston Human Rights Award
c/o Mulhauser and Associates
1730 Rhode Island Avenue, N.W., Suite 712
Washington, DC 20036
Fax: (202) 463-0182

Source : GlobalNet #292

BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

Togo : CEDEF : Le Comité encourage la délégation du Togo à poursuivre ses efforts pour promouvoir l'égalité homme-femme

Les experts soulignent toutefois l'importance de combler l'écart entre les intentions affichées et la réalité

Dans le cadre de la tenue de sa 34^{ème} session du 16 janvier au 06 février, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, connu par son acronyme anglais CEDAW, a examiné aujourd'hui la situation des femmes au Togo, pays qui a ratifié la Convention en juin 1983.

Lire le communiqué intégral :

www.un.org/News/fr-press/docs/2006/FEM1529.doc.htm

International : OMC : L'accord qui vient d'être conclu est une trahison

Oxfam International condamne l'accord qui vient d'être conclu en ce dernier jour de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong car celui-ci échoue à placer le développement au cœur des priorités. Cet accord est inacceptable et reflète beaucoup plus les intérêts des pays riches que ceux des pays en développement. Il ne permettra pas les réformes dont les pays les plus pauvres ont besoin.

Lire l'article :

www.oxfamsol.be/fr/article.php3?id_article=650

Afrique de l'Ouest : Forum de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest (FOSCAO)

La 3^{ème} édition du forum de la société civile d'Afrique de l'Ouest s'est tenue à Niamey au Niger du 04 au 06 janvier 2006. À l'issue des travaux, le forum a formulé des recommandations dont certaines sur le genre et le protocole relatif aux droits de la femme destinés au Conseil des Ministres de la CEDEAO.

Lire les recommandations :

www.wildaf-ao.org/fr/article.php3?id_article=743

Kenya: Les micro crédits aux hommes vont réduire les violences contre les femmes

Des possibilités de micro crédit aux

hommes pourraient se révéler être un puissant outil pour freiner l'augmentation alarmante des cas de violence à l'égard des femmes au Kenya. Des experts disent qu'avec un accès facile aux micros crédits pour des activités génératrices de revenus, les hommes disposeraient de moins de temps pour être abusifs.

Lire l'article :

www.ipsnews.net/fr/note.asp?idnews=2940

Source : Agence Inter Press Service (IPS)

Mali : Les femmes au Forum social mondial de Bamako: Solidarité, formation et communication

Les femmes africaines ont des attentes fortes pour le Forum de Bamako. Elles les ont exprimées lors d'un atelier intitulé "le dialogue féministe", au palais de la culture de Bamako.

« Je suis venue à Bamako avec plusieurs attentes. La première d'entre elles est en train d'être satisfaite, c'est avoir des femmes de toute l'Afrique se retrouver et échanger sur les difficultés que nous rencontrons » s'est réjoui Ivette Ngwevilo Rekangaly, présidente du Mouvement gabonais pour le bien être familial.

Lire l'article :

www.ipsterraviva.net/tv/wsf2006/viewstory.asp?idnews=474

Source : Terraviva / IPS - 21/01/06

Nigeria : Les expulsions forcées à Lagos ont fait des milliers de sans-abri

Des centaines de Nigériens continuent de dormir dehors près de neuf mois après la destruction, au moyen de bulldozers et avec le soutien de la police armée, de leurs maisons, de leurs églises, d'une mosquée et d'une clinique dans le quartier de Makoko à Lagos. En trois jours, le quartier avait été effacé de la carte et ses quelque trois mille résidents - parmi lesquels beaucoup de personnes sans ressources - privés de foyer. Les principales victimes du recours excessif à la force durant les expulsions forcées sont les femmes, les enfants et les personnes âgées, la plupart des expulsions ayant lieu dans la journée, lorsque les hommes sont partis

WILD AF WEST AFRICA Newsletter

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON
Kafui KUWONU
Béatrice AJAVON
Colette LELIÈVRE
Denise ODAH

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILD AF/FeDDAF Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILD AF/FeDDAF Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont elle est auteure.

Pour tous renseignements, contactez :

WILD AF/FeDDAF Bureau sous-régional d'Afrique de l'Ouest
B.P. 7755 Lomé - Togo

Tél. : (228) 222-26-79
Fax : (228) 222-73-90

www.wildaf-ao.org

Email :

info@wildaf-ao.org

travailler. Les femmes sont également exposées à la violence après les expulsions, quand les hommes quittent la région à la recherche désespérée d'une solution au problème de logement de leur famille. Ces actes de violence incluent des viols et autres violences sexuelles ainsi que des vols à main armée.

Article :

www.amnestyinternational.be/doc/article6935.html

Mali : La marche d'ouverture du Forum social mondial : le monde entier marche à Bamako

Environ dix mille délégué-e-s alter mondialistes ont battu, ce jeudi 19 janvier, le bitume de Bamako marchant du grand carrefour du boulevard de l'Indépendance au stade Modibo Kéïta, sur environ quatre kilomètres.

Lire l'article :

www.ipsterraviva.net/tv/wsf2006/viewstory.asp?idnews=443